



L'ABOLITION DES PRIVILÈGES



DOSSIER D'ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS

SOMMAIRE

Le spectacle	3
LE PROPOS	3
AU PLATEAU	3
Préparer sa venue	7
QU'EST-CE QU'ON IMAGINE ?	7
LES THÉMATIQUES	8
Après le spectacle	16
REVENIR SUR CE QU'ON A VU / ENTENDU / RESSENTI	16
ALLER PLUS LOIN	17
Ateliers de pratique	20
CONTENU	20
FORMAT	21
L'équipe	22

Ce dossier s'adresse aux RP des structures culturelles, aux relais des groupes de futurs publics du spectacle *L'Abolition des Privilèges*. Il contient des propositions d'accompagnement, dont vous pouvez utiliser tout ou partie.

Le pictogramme  vous indique une adresse plus spécifique, le développement d'un élément ou une ressource complémentaire.

LE SPECTACLE

LE PROPOS

Dans Je m'en vais mais l'État demeure, je cherchais à raconter ce qui me semblait « vrai » politiquement - au risque de passer pour pessimiste. C'est pourquoi je veux, en adaptant ce roman historique à la scène, mettre en relief ce qui me semble « beau ».

Hugues Duchêne, dossier artistique

L'Abolition des priviléges est un roman historique qui traite la nuit du 4 août 1789 ainsi que de évènements qui la précédèrent et la suivirent. Les personnages présents dans le roman sont réels. Ils furent présents à l'Assemblée Nationale la nuit de l'abolition des priviléges. Et c'est à travers leurs yeux que l'histoire nous est racontée, comme s'ils l'écrivaient au présent et qu'ils la découvraient en même temps que nous. Tout l'enjeu du roman est d'humaniser ce récit historique, souvent transmis sous forme factuelle. En adaptant ce texte de 280 pages en un spectacle court, il s'agit avant tout de faire transparaître ce qui constitue les leçons du roman dans un format condensé et rapide qui va de pair avec l'idée que l'Histoire s'est soudainement accélérée cette nuit là.



Vous pouvez trouver en cliquant [ICI](#) une courte interview d'Hugues Duchêne au sujet du spectacle.

AU PLATEAU

Où qu'il soit, on proposera au spectateur de croire qu'il assiste à l'Histoire en marche ; à la nuit du 4 août. Maxime Pambet (ou Maxime Taffanel ou Oscar Montaz, ndlr¹) sera le narrateur du spectacle, autant que son acteur, incarnant pour un discours ou une courte apostrophe, les différents députés des trois ordres. Quant à l'espace scénique, il représentera la salle des « États Généraux » - devenus depuis un mois « l'Assemblée Nationale ». Les spectateurs et spectatrices entreront dans la salle et viendront s'asseoir dans un espace quadrifrontal comme celui dans lequel évoluaient les députés de 1789. Ils ne sauront pas (néanmoins pas encore) que selon la tribune qu'ils choisiront, ils seront placés du côté du Tiers-État, de la Noblesse, ou du Clergé. Néanmoins la scénographie devra donner une certaine idée de la pompe majestueuse qui était celle de l'Hôtel des Menus plaisirs, à Versailles, où les députés entamèrent ce qui fut ensuite appelée « la Révolution Française ».

¹ La distribution ayant été triplée, il est possible que ce ne soit pas le comédien que vous voyiez jouer.

LE TEXTE

L'Abolition des Priviléges de Bertrand Guillot © Groupe Delcourt, Les Avrils

Au moyen d'une longue enquête de l'auteur dans différentes archives, la pièce offre une description détaillée des événements qui ont marqué la nuit du 4 août 1789, abordant le point de vue de personnages bien réels (un fermier de Picardie, un armateur breton, un jeune noble revenu de la guerre d'indépendance américaine...), tous acteurs et spectateurs de la Révolution naissante, et pour la plupart d'entre eux, retombés dans l'anonymat depuis. Ces témoins privilégiés permettent de rendre compte de la multiplicité des regards, et de la complexité de ce qui se jouait alors sous leurs yeux. De nombreux aller-retours entre les pensées et discours des différents députés de l'Assemblée Nationale, ainsi que l'omniscience du narrateur, permettent au public de suivre heure par heure les bouleversements successifs d'une soirée politique exceptionnelle, sans précédent dans l'histoire de France.

Le texte est divisé en trois parties :

- La première raconte avec fulgurance la nuit du 4 août, qui vit les députés de la jeune Assemblée Nationale rédiger puis voter un décret abolissant les priviléges de la Noblesse, du Clergé, puis des Provinces.
- La deuxième partie relate les 15 années entre 1774 et 1789 et les constats politiques et événements qui permirent l'effondrement de l'Ancien Régime. L'auteur nous fait comprendre que tout convergeait à un bouleversement, mais également que ce dernier aurait pu être de toute autre nature.
- La dernière partie est une leçon de politique. Elle raconte les jours, semaines et mois qui suivent la nuit du 4 août et la difficulté de mise en place des décisions prises cette nuit là pour deux raisons principales : l'absence de signature par le Roi, et la difficulté de mise en application dans l'ensemble du royaume.

Hugues Duchêne l'adapte au plateau dans un tapuscrit de 29 pages où en plus des trois parties du roman, on retrouve l'interprète et le metteur en scène au plateau pour parler de ce qui les rend privilégiés dans le monde d'aujourd'hui.²

Retrouvez des extraits du texte [ICI](#).



Chacune des parties du roman a un nom - Avant la nuit, La Nuit, Après la nuit. Vous pouvez travailler avec votre groupe, une fois qu'il aura vu le spectacle, à trouver un nom à la 4^{ème} partie.

LA MISE EN SCÈNE

Le texte de Bertrand Guillot est porté par un seul comédien, qui prend en charge à la fois la narration et les personnages. Hugues Duchêne se dit "dirigiste" concernant le jeu d'acteur, il

² Cette quatrième partie n'est pas jouée dans les représentations scolaires auxquelles participent des élèves de collège.

sait parfaitement comment il veut que le texte soit joué. Le comédien principal interprète avec véhémence et dynamisme chacun des personnages. Il change de corporéité, d'intonations et d'accents pour faire exister et dialoguer entre eux les différents personnages qui peuplent le roman de Bertrand Guillot.

Une quatrième partie nous invite à une mise en abîme : le metteur en scène, qui a passé le spectacle dans le public, s'adresse au comédien à propos de la manière dont il vient de déclamer le dernier passage... et la discussion se lance entre les deux hommes, en prolongation de tout ce qui s'est joué, à propos notamment de leurs priviléges d'hommes vis-à-vis des minorités sexisées et de leurs priviléges occidentaux en matière d'écologie.

Ce lien concret fait entre la situation de 1789 et celle d'aujourd'hui facilite le parallèle entre les deux situations économique, politique et sociale du pays à plus de 235 ans d'écart.

Car si je crois que nous avons besoin d'une nouvelle nuit du 4 août - rebattant les conditions d'accès à l'impôt - il est néanmoins impossible de croire que bientôt, une nuit à l'ONU, toutes les puissances mondiales remettront en cause leur utilisation des énergies fossiles, et leur croissance démographique. Ainsi, les conditions d'un renversement historique - qui réenchanterait l'avenir de l'Humanité, est encore impossible. C'est tout le paradoxe de ce spectacle qui feindra de croire à son terme qu'un jour il sera lui aussi « un spectacle d'Ancien Régime - et qu'il ne s'en plaindra pas ».

Hugues Duchêne, note d'intention

LA SCÉNOGRAPHIE

L'action se passe dans la salle des Menus Plaisirs d'abord pensée pour accueillir des œuvres artistiques, qui est ensuite aménagée pour les discussions politiques. Elle devient l'épicentre d'un bouleversement politique majeur : l'espace qui abritait autrefois les plaisirs de la cour se transforme en un théâtre de débats où s'échangent les premières grandes idées révolutionnaires. La salle est le lieu où se déroule la fameuse proclamation de l'Assemblée Nationale par les députés du Tiers-État le 17 juin 1789, marquant un acte de défi à l'autorité royale.



L'idée pour le spectacle est de proposer un dispositif qui peut aussi bien être installé sur un plateau de théâtre, dans une salle des fêtes ou en extérieur.

Le dispositif scénique en quadrifrontal coïncide à la fois avec l'espace réel dans lequel se passait l'action, et avec le sujet même de la pièce, celui d'une réunion et d'un débat politique. En effet, ce dispositif mêle la présence des spectateurs à un enjeu dramaturgique. Ces derniers sont intégrés, voire engagés, dans ce qui se joue devant et parmi eux. Ils représentent les membres des trois ordres réunis dans la salle des Menus-Plaisirs, et ceci en fonction de la place qu'ils occupent dans les gradins, chaque ordre constituant un groupe distinct des deux autres.

Afin de donner à voir le lien avec le XVIII^{ème} siècle, des bandeaux verticaux figurant des toiles peintes sont placés entre les gradins. Celles-ci sont inspirées par l'iconographie en vogue sous l'Ancien Régime. On y distingue, par exemple, des colonnes monumentales ainsi que de larges drapeaux.

Retrouvez des croquis de scénographie [ICI](#).

PRÉPARER SA VENUE

« On ne naît pas spectateur, on le devient. » nous indique le philosophe Christian Ruby. Ainsi, la posture même de « spectateur » s'apprend, et les activités qui suivent proposent une entrée en la matière. N'hésitez pas à garder des traces de la phase préparatoire pour y revenir, seul·e ou en groupe, après le spectacle.

QU'EST-CE QU'ON IMAGINE ?

AVEC LE TITRE

L'Abolition des privilèges

Définitions³ :

- Abolition (n.f) - du latin *abolitio* : action d'abolir, d'annuler, de supprimer.
- Privilège (n.m) - du latin *privilegium*, de *privus*, particulier, et *lex*, *legis*, loi :
 1. Dans la France de l'Ancien Régime, droit, avantage exclusif possédé par un individu ou un groupe par concession royale ou par droit de naissance.
 2. Avantage particulier considéré comme conférant un droit, une faveur à quelqu'un, à un groupe
 3. Ce que l'on considère comme un avantage
 4. Défaut que quelqu'un semble avoir reçu comme un don
 5. Droit reconnu à un créancier d'être préféré aux autres créanciers sur les biens d'un débiteur.
 6. Sous l'Ancien Régime, autorisation d'imprimer donnée par le pouvoir souverain.

- Que vous évoque le titre ? À quelle(s) définition(s) renvoi-t-il selon vous ?
- À quoi vous attendez-vous d'un spectacle sur ce sujet ?

AVEC LA DISCIPLINE

- À quoi vous attendez-vous quand on vous dit que vous allez voir un spectacle de théâtre ? Quelles images vous viennent en tête ?
- En avez-vous déjà vu ? Dans quel contexte ? Quels souvenirs ça vous a laissé ?

³ Dictionnaire Larousse

- Qu'évoque pour vous le fait que le comédien soit seul en scène ?

AVEC LES PHOTOS⁴



Les photos en grand format se trouvent [ICI](#).

- Qu'est-ce que vous voyez ?
 - ▶ Comment l'espace semble être occupé ?
 - ▶ Est-ce qu'il vous semble qu'il y a beaucoup ou peu d'éléments ?
- Comment se situe le comédien par rapport au public ?

AVEC LE TEASER

A retrouver [ICI](#)

- Est-ce que ce teaser confirme ce que vous imaginiez jusque là ? Est-ce que ça crée de nouvelles attentes ?
- Est-ce que ça vous donne de nouvelles indications ?

LES THÉMATIQUES

ADAPTER UN ROMAN POLITIQUE AU THÉÂTRE

UN ROMAN ÉCRIT À PARTIR D'ARCHIVES

Ça a commencé il y a cinq ans, en voyant la pièce *Ça ira, Fin de Louis (I)* de Joël Pommerat. Ensuite, j'ai lu le journal du député Duquesnoy, édité par Guillaume Mazeau, historien qui a travaillé avec Pommerat. La narration du 4 août est assez incroyable dans les deux œuvres. Et fin 2019, le déclic est arrivé lors d'une rencontre entre Virginie Despentes et Paul B. Preciado, à Genève. 500 personnes étaient dans la salle, 500 autres attendaient à l'extérieur. Et Preciado a eu une

⁴ Les images disponibles sont celles de la tournée de création avec Maxime Pambet. La distribution ayant été triplée, il est possible que ce ne soit pas le comédien que vous voyez jouer.

idée : « On a 2 heures, il y a 1000 personnes et 500 places dans la salle. On partage et au bout d'une heure, on change de public. Il ne tient qu'à nous de nous décréter assemblée constituante et de changer les règles. » **C'est cette phrase qui a fait le déclic. Je me suis dit à ce moment-là que si on regardait les priviléges de 1789, on trouverait peut-être une clé pour faire tomber les priviléges d'aujourd'hui.** Je suis allé regarder plus précisément les événements du 4 août, et je n'ai plus arrêté. J'ai passé trois mois à prendre des notes et à travailler en bibliothèque. J'avais un million de signes de notes. Je ne voulais pas effectuer les ponts entre hier et aujourd'hui, mais je voulais que le lecteur puisse se projeter dans les personnages.

Bertrand Guillot,

Interviewé par Myriam Thibault, Atelier d'Albion

THÉÂTRALITÉ DES FAITS ET THÉÂTRALITÉ DU ROMAN

La Salle des Menus-Plaisirs, construite sous Louis XV à Versailles, était dédiée à l'organisation des divertissements royaux : spectacles, fêtes, et cérémonies d'État. La salle servait de lieu de stockage pour les décors de théâtre, les accessoires de scène, les costumes, et le matériel utilisé pour ces événements grandioses. Elle accueillait aussi les répétitions et parfois même les expositions des œuvres d'art commandées pour les festivités. La configuration de la salle, d'abord pensée pour accueillir des œuvres artistiques, est aménagée à partir du 5 mai 1789 pour les discussions politiques et l'accueil des États Généraux.

La transformation de la Salle des Menus-Plaisirs en un espace de débat politique, d'abord à huis-clos puis ouvert au public, incarne la rupture entre l'Ancien Régime et les idéaux de la Révolution. Lieu d'émergence d'un nouveau contrat social, la salle symbolise la transition d'une société de faste et de priviléges à un système basé sur la justice et l'égalité des droits. C'est là que s'opère, en quelque sorte, la théâtralisation des premiers gestes révolutionnaires, avec toute la charge dramatique de ce changement d'époque.

Hugues Duchêne considère la nuit du 4 août éminemment théâtrale, il s'y passe un événement à caractère exceptionnel, un véritable coup de théâtre. Les personnes présentes et réunies dans la salle des Menus-Plaisirs cette nuit-là se suivent à la tribune pour faire entendre leur voix et clamer leurs idéaux politiques. On décrit cette nuit comme mystérieuse, bercée d'une ivresse contagieuse. Elle en est d'autant plus intéressante qu'elle se passe des grands noms communément assimilés à la Révolution française, tels Robespierre, Danton ou Sieyès, et rend hommage à des personnes inconnues, passées à côté des projecteurs de l'histoire révolutionnaire.

Pour sa première adaptation, Hugues Duchêne s'est concentré sur un format court et a concentré son adaptation à 1/5^{ème} du volume du roman. L'intrigue, les personnages, ainsi que la structure restent les mêmes, notamment avec les trois grandes parties. À travers un travail de coupe, la première partie reste fidèle au roman, alors les 2^{ème} et 3^{ème} parties du roman, sont si réduites qu'elles gardent juste le déroulé des événements historiques évoqués dans le livre.

Retrouvez une interview croisée de Bertrand Guillot et Hugues Duchêne [ICI](#).

THÉÂTRE POLITIQUE ET THÉÂTRE SUR LA POLITIQUE

Le terme politique, issu du grec *politiká* et du latin *politice*, renvoie aux affaires de la cité et, plus largement, à tout ce qui concerne les affaires publiques et les structures de pouvoir. À travers cette étymologie, on retrouve une double dimension : celle du commun, incarnée par la cité (*polis*), et celle des institutions, c'est-à-dire de ceux qui gouvernent. Cette nature collective de la politique constitue un terrain fertile pour les artistes en quête de nouvelles formes d'expression, souvent en rupture avec les conventions établies.

Dans ce contexte, le théâtre se présente comme un espace privilégié pour interroger et mettre en scène les mécanismes du pouvoir, les inégalités et les enjeux sociopolitiques. Ainsi, il devient un espace idéal pour représenter les conflits entre tradition et changement. Par son caractère performatif, il rend visibles les tensions idéologiques.

La démarche artistique d'Hugues Duchêne tend vers un théâtre « sur la politique » plutôt qu'un « théâtre politique », considérant cette appellation trop large. Pour lui, le théâtre et la politique sont intrinsèquement liés, le théâtre étant politique par essence. Cependant, il affirme que « *ce n'est pas parce que le théâtre est politique qu'il est politiquement intéressant* ». Selon lui, c'est le cas lorsqu'il crée du dissensus, que les spectateurs et spectatrices ne sont pas unanimement d'accord les un·es avec les autres. S'il a choisi le théâtre, c'est que ce médium lui permet d'aborder des thématiques de manière frontale, et est un moyen d'expression politique : le plateau de théâtre offre une liberté de parole plus grande et une expression plus intense que les autres. La magie du théâtre ainsi que son caractère politique réside dans le fait qu'on ne reproduit pas des faits historiques mais qu'on les raconte en se mobilisant. La rencontre, la réunion et l'adhésion du public à ce qui est en train de se jouer constituent l'essence politique de l'exercice théâtral.

Avec *L'Abolition des priviléges*, il s'appuie sur un événement historique clé pour questionner la persistance des structures de domination dans notre société contemporaine. Cependant, son théâtre se positionne pas comme militant, préférant stimuler une réflexion critique chez le spectateur plutôt que de délivrer un discours moralisateur.

Ainsi, en plaçant le spectateur dans une position active et en revisitant des moments historiques à la lumière des enjeux actuels, Hugues Duchêne s'inscrit dans une tradition théâtrale politique qui favorise l'échange, la confrontation et la prise de conscience collective. *L'Abolition des priviléges* illustre comment le théâtre incarne à la fois les systèmes qu'il critique et les forces qu'il cherche à transformer. De la monarchie à la république, de l'exclusivité des priviléges à la démocratisation, le spectacle apparaît comme un miroir de la société et un outil d'émancipation culturelle et politique.



Pour aller plus loin dans les visions du théâtre politique, vous pouvez aller regarder les travaux de :

- Erwin Piscator
- Betholt Brecht
- Ariane Mnouchkine
- Olivier Neveux

LA RÉVOLUTION ET LA NUIT DU 4 AOÛT 1789

QUELQUES NOTIONS CLÉS

Afin de mieux appréhender les enjeux que proposent le texte, il semble intéressant de définir quelques notions clés mobilisées par le spectacle :

Monarchie

La Monarchie est un système de gouvernement où le pouvoir est exercé par une seule personne, généralement un roi ou une reine, dont l'autorité est perçue comme héréditaire et légitime. Dans les monarchies absolues, cette légitimité était souvent justifiée par une prétendue origine divine, le monarque incarnant l'État et concentrant tous les pouvoirs. Cependant, toutes les monarchies ne fonctionnent pas selon ce modèle absolu. Les monarchies constitutionnelles, par exemple, limitent le rôle du souverain à une fonction symbolique, laissant le pouvoir réel entre les mains de représentants élus.

Révolution

Le terme « révolution » possède différentes définitions selon le contexte dans lequel il est utilisé :

- ▶ Dans le domaine politique et social, une révolution est un mouvement radical qui transforme les structures politiques et sociales en place. Elle marque le triomphe d'une révolte dans laquelle les insurgés prennent le pouvoir, comme lors de la Révolution française de 1789.
- ▶ Dans le domaine philosophique et idéologique, selon le TLFI⁵, la révolution implique une transformation profonde et soudaine qui bouleverse l'ordre établi. Elle peut être perçue comme une rupture dans le temps, inaugurant une nouvelle ère.
- ▶ Dans d'autres contextes comme l'astronomie, la révolution désigne le mouvement périodique d'un corps céleste autour d'un point central (ex. : révolution terrestre autour du soleil) ; en géologie, ce terme vieilli renvoie à des bouleversements brusques et soudains de l'écosystème terrestre.

Ainsi, la révolution incarne à la fois la destruction d'un ancien ordre et la promesse d'un renouveau.

République

La République, du latin *res*, la chose, et *publica*, publique, désigne une organisation politique où le pouvoir n'est pas héréditaire, mais partagé et exercé par des représentants, souvent élus, au nom de l'ensemble de la population.

Selon le TLFI, la République repose sur :

- ▶ *La souveraineté populaire* : inspirée par les Lumières, la République valorise l'idée que le pouvoir réside dans le peuple, en opposition à l'autorité dynastique et monarchique.

⁵ [TRÉSOR DE LA LANGUE FRANÇAISE INFORMATISÉ](#)

- ▶ *L'organisation démocratique* : le pouvoir est réparti entre plusieurs institutions (législatif, exécutif, judiciaire), garantissant une séparation des pouvoirs.
- ▶ *L'émergence du peuple comme figure politique* : avant la Révolution française, la notion de peuple renvoyait aux citoyens magistrats de l'Antiquité. Avec la République, le peuple devient un acteur collectif et universel dans la sphère politique.

La République se distingue ainsi de la Monarchie et de l'Empire par son rejet de la centralisation héréditaire et son attachement à la participation citoyenne.



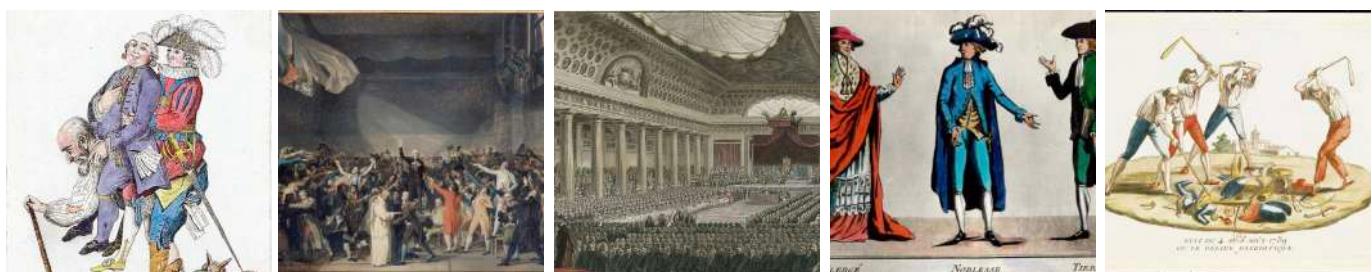
À compléter par les définitions des termes « abolition » et « privilèges » vus dans le titre, p.7.

CONTEXTE HISTORIQUE

France Inter a sorti une série documentaire de Podcast sur la Révolution à retrouver [ICI](#).

De manière plus succincte, Nota Bene a fait une vidéo sur la Révolution Française à retrouver [ICI](#) (la période traitée par la pièce est abordée jusqu'à 9'30")

Ressources iconographiques :



De gauche à droite :

1. Le Tiers-Etat portant sur son dos le Clergé et la Noblesse, Anonyme, 1789, estampe, Paris, Musée Carnavalet
2. Le Serment du jeu de Paume, Jean Louis David, 20 Juin 1789, Huile sur toile, Paris, Musée Carnavalet.
3. Ouverture des États généraux, à Versailles, le 5 mai 1789, Isidore-Stanislaus Helman et Charles Monnet, 1790, gravure, Château de Versailles.
4. Représentation des députés des trois ordres aux États généraux en costume cérémonial : le clergé, la noblesse et le tiers état, Anonyme, fin XVIII^eme, estampe, collection privée.
5. La nuit du 4 au 5 Août 1789 (Titre de la série), Anonyme, 1789, estampe, 25,5 x 38,3, Paris, Musée Carnavalet

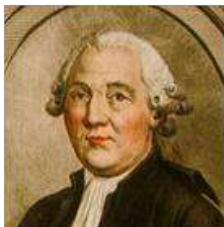
Les images en grand format se trouvent [ICI](#).

LES PERSONNAGES MÉCONNUS DE LA RÉVOLUTION QUI PEUPLENT LA PIÈCE



Adrien Duquesnoy est un avocat. En tant que député de Lorraine, il est choisi comme représentant du Tiers-Etat pour aller aux Etats généraux. Il fera partie des personnalités très engagées de cette époque, dans son journal il raconte sa volonté d'abolir les priviléges et l'ampleur des débats à l'Assemblée. Il aura ensuite une longue carrière politique.

Joseph Delaville Leroulx est armateur, négociant et homme politique. Il l'un des trois députés à être élu le 21 avril 1789 comme député du Tiers-État aux États Généraux par la sénéchaussé d'Hennebont, il siège dans la majorité.



Pierre-François Lepoutre est un agriculteur aisé, il possède une cinquantaine d'hectares à Linselles, près de Tourcoing. Il est élu parmi 4 autres députés comme député du Tiers-État par le bailliage de Lille. Il doit son élection non seulement à son activité professionnelle mais aussi aux rapports de force locaux. Bien qu'il n'intervienne pas pendant les séances, il fait partie du club des jacobins, un groupe qui défend les idéaux de la Révolution française : liberté, égalité, souveraineté populaire.

Louis-Marie de Noailles est un général et un homme politique issu d'une des plus vieilles familles de la noblesse du royaume. Il sera un membre actif durant la révolution notamment en siégeant aux Etats généraux aux côtés de son frère aîné, le prince de Poix et de son beau-frère La Fayette. Il est enthousiaste face aux débats de la nuit du 4 août et siégera ensuite jusqu'à l'automne 1791 à l'assemblée constituante.



Guy le Guen de Kerangal est un marchand de vin et de toile à Landivisiau. Le 14 février 1789, il est élu député par la sénéchaussée de Lesneven aux États Généraux. Il ne parut qu'une seule fois à la tribune de l'Assemblée, mais ce discours a suffi pour transmettre son nom à la postérité.



Armand-Désiré de Vignerot du Plessis, duc d'Aiguillon, est le plus grand propriétaire foncier du royaume. Il est colonel du de cavalerie Royal-Pologne. Il est député de la noblesse ; il fait partie des grands partisans de la Révolution en particulier au début, notamment en tant que chef du Club Breton. Il est l'un des premiers à demander l'abolition des priviléges sans indemnité, propose le rachat à très faible taux des droits féodaux et de renoncer aux priviléges nobiliaires.

LES HÉRITAGES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

En France : la Révolution bouleverse complètement la société. Une France nouvelle apparaît. Ces bases servent encore de référence aujourd'hui :

- **Politique** : au début de la Révolution, le roi perd ses pouvoirs absous, doit partager son pouvoir avec l'assemblée, qui propose et vote les lois. La Révolution pose le principe de la séparation des pouvoirs. Le peuple (masculin) entre dans la vie politique. Il élit ses représentants qui siègent à l'assemblée.

- **Social et civique** : le peuple a exigé la liberté et l'égalité et les a obtenues. Le 26 août 1789, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen est adoptée comme préambule à la Constitution : égalité des droits, liberté d'opinion et de la presse, respect de la propriété. Les anciens priviléges sont abolis. La Marseillaise devient l'hymne national, le drapeau tricolore est adopté. Le code civil est également un héritage direct de la Révolution française.

- **Administration** : les départements sont créés avec chacun sa préfecture. La loi est la même pour tous sur tout le territoire.



- **Économie** : maintenant, tous les citoyens paient un impôt, en fonction de leur revenu.

L'industrie et le commerce sont libéralisés : tous peuvent en faire leur métier. Les droits de douane sont supprimés à l'intérieur de la France, favorisant le commerce. De même, les systèmes de mesure sont unifiés, avec le mètre et le système décimal, et des unités communes (le gramme, le litre, ...) apparaissent.

- **Justice** : l'ordre d'emprisonnement donné par le roi (lettre de cachet) est supprimé, le principe de la présomption d'innocence est reconnu, l'organisation des tribunaux est simplifiée.⁶ Ce ne sont plus seulement les nobles qui deviennent magistrats, et qui jugent donc dans les tribunaux. De même pour l'armée, qui s'ouvre à tous (puis toutes à partir de 1951).

Vous pouvez réfléchir ensemble à d'autres héritages de la Révolution française et de l'esprit révolutionnaire qui subsistent encore aujourd'hui de manière moins flagrante.

Dans le monde : un certain nombre de démocraties contemporaines s'inspirent des avancées de la Révolutions françaises, comme la démocratie participative, une certaine conception de la citoyenneté moderne (droit de vote pour les adultes et partage des responsabilités sociales), ou la définition des droits de l'homme qui a inspiré la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de l'ONU de 1948.

Un certain nombre de constitutions ont également été rédigées en s'inspirant des concepts développés par la 1^{ère} constitution française :

- l'Italie ou l'Inde au sujet de la souveraineté populaire
- l'Allemagne, le Brésil ou le Japon concernant les droits de l'homme
- le Canada, l'Espagne, la Grèce et l'Afrique du Sud au sujet de l'égalité devant la loi



Vous pouvez proposer à vos publics de réfléchir ensemble à ce qui pourrait servir de

⁶ [SOURCE](#)

modèle à d'autre systèmes politiques dans le système français d'aujourd'hui, ou inversement.

L'héritage est d'ailleurs une notion qui peut être abordée en elle-même. Elle est amenée dans le spectacle par une citation du Figaro de Beaumarchais⁷ : « **Qu'avez-vous fait pour tant de biens ? vous vous êtes donné la peine de naître, et rien de plus : du reste, homme assez ordinaire !** » En 1789, s'il était possible d'acheter ses charges à la Cour ou d'être anobli, la majorité des titres de noblesse (et les priviléges associés) se transmettaient de leur détenteur au premier héritier masculin⁸. Et si la nuit du 4 août 1789 a convenu de l'abandon de ces héritages de titres, l'argent et les biens se transmettent quant à eux toujours, interrogeant dès lors le concept de méritocratie, pourtant souvent mis en avant dans les médias.

⁷ **LA FOLLE JOURNÉE OU LE MARIAGE DE FIGARO**, Beaumarchais, 1784. Acte V, scène 3.

⁸ Les titres accordés aux femmes l'étaient en leur qualité de « femme de »

APRÈS LE SPECTACLE

REVENIR SUR CE QU'ON A VU / ENTENDU / RESSENTI

QUE NOUS RESTE-T-IL UNE FOIS LE SPECTACLE FINI?



Cette analyse peut être faite directement après le spectacle, ou au prochain rendez-vous du groupe.

Il est intéressant de prévenir vos publics qu'ils devront répondre à cette question et qu'ils peuvent noter des choses à la sortie. Vous pouvez, en groupe ou de façon individuelle, leur proposer de créer un article de journal sur le spectacle. N'hésitez pas à l'envoyer à la compagnie : mediation.royalvelours@etincelle-accompagnement.fr

EST-CE QUE ÇA CORRESPONDAIT À CE À QUOI ON S'ATTENDAIT ?



Revenez sur ce que vous aviez pu noter dans les séances préparatoires. L'idée ici est d'accompagner les publics dans le dépassement du stade du « j'ai aimé » ou « je n'ai pas aimé ».

- Les éléments tangibles (décor, costumes, musique, ...) : est-ce que le spectacle était fidèle à ce que vous aviez imaginé ?
- Les éléments intangibles (thématiques, psychologie des personnages, ...)
 - Est-ce que c'était fidèle à l'idée que vous vous en étiez faite ?
 - Est-ce que vous avez ressenti des émotions ? Lesquelles ?
- Les thématiques
 - Est-ce que vous les avez retrouvées ?
 - Est-ce que ça amène à une réflexion sur ces sujets là ?
- Autres propositions :
 - Le moment du spectacle que vous aimeriez revoir... pourquoi ?
 - Si on devait changer le titre du spectacle : que pouvez-vous proposer ?
 - À qui pourriez-vous conseiller d'aller voir ce spectacle ? Pour quelles raisons ?
 - Vous écrivez une lettre, un message au metteur·euse en scène, au(x) comédien·ne(s) : qu'avez-vous à leur dire ?

ALLER PLUS LOIN

FAIRE LE LIEN AVEC D'AUTRES OEUVRES⁹

- **Sur l'adaptation de la littérature** : *Moby Dick*, d'après Melville par Chabouté (BD), *L'éducation sentimentale (roman-performance)* d'après Flaubert par Hugo Mallon (théâtre), *Les Malheurs de Sophie* d'après la Comtesse de Ségur par Bernard Deriyès (série animée), *Carmen* d'après Mérimée par Georges Bizet (opéra), *The Witcher* d'après Sapkowski par CD Projet Red (jeux vidéo).
- **Sur le lien entre art et politique** : *Le Dictateur*, Charlie Chaplin (cinéma), *Baron Noir*, Eric Benzekri (série), *Democracy 4*, Positech Games (jeu vidéo), *Le Rouge et le Noir*, Stendhal (littérature), *Les Mains sales*, Jean-Paul Sartre (théâtre), *Palestine*, Joe Sacco (BD), *No Pasaràn*, Collectif¹⁰ (musique).
- **Sur la Révolution** : *La mort de Danton*, Buchner, *Ça ira*, *Fin de Louis*, part. 1, Joël Pommerat, 1793, Ariane Mnouchkine - Théâtre du Soleil (théâtre) ; *Révolution*, T1. Liberté, Grouazel et Locard (BD) ; *La marseillaise*, Jean Renoir, *Danton*, Andrzej Wajda, *La Révolution Française*, part. 1 de Roberto Enrico, part. 2 de Richard T. Heffron, *Un Peuple et son Roi*, Pierre Schoeller (films) ; *Versailles* (série) ; *La Liberté guidant le peuple*, Eugène Delacroix (peinture) ; *Ah ! Ça ira*, Ladré & Gojira (musique et mise en scène lors de la cérémonie d'ouverture des JOP de Paris 2024).

LES PRIVILÈGES AUJOURD'HUI

Dans le spectacle, en plus du texte du roman, Hugues Duchêne ajoute une partie où les deux acteurs sortent du récit historique pour revenir au présent, et notamment aux réflexions qui ont pu avoir cours lors de la création du spectacle.

Cette discussion théâtralisée questionne trois thèmes principaux liés à la notion de privilège aujourd'hui : le privilège écologique (des pays « du Nord » sur les pays « du Sud », et de l'Humain sur les écosystèmes), le privilège masculin et le privilège blanc.

- Aviez-vous déjà réfléchi à ces questions avant le spectacle ? Si oui, était-ce dans votre sphère privée ou à l'école / au travail / avec le groupe avec lequel vous êtes venu·e voir le spectacle ?
- Qu'avez-vous pensé du lien qui est fait entre l'abolition des priviléges de 1789 et ces trois sujets d'actualité ?
- Si on pousse la réflexion sur la contraception masculine, comment la percevez-vous ? Essayez de réfléchir en quoi cette perception change en fonction du genre : où se situe le privilège ?¹¹

⁹ Les exemples sont extrêmement nombreux et variés, vous pouvez bien sûr suivre vos appétences personnelles.

¹⁰ Fianso, Zola, Kerchak, RK, Soso Maness, Zed, UZI, ASHE 22, Nahir, ISK, Mac Tyer, Alkpote, Cokein, Akhenaton, Pit Baccardi, Seth Gueko, Demi Portion, Decimo, Relo, Costa. - Composé par DJ Kore.

¹¹ Pour approfondir le sujet, vous pouvez notamment lire *Les Contraceptés*, BD documentaire de Guillaume Daudin et Stéphane Jourdain (Steinkis éditions)



Dans le texte il est dit que « *Les nobles regardent vers le haut, pas vers le bas : on ne voit jamais que les priviléges que l'on n'a pas.* ». Il apparait que le point de départ de chaque lutte pour acquérir des droits ou abolir les priviléges d'une minorité est de prendre conscience des priviléges que l'on a ou des discriminations que l'on subi. Pour cela, nous vous proposons de faire l'animation « **LE PAS EN AVANT** »¹² qui permet de mettre en espace les priviléges que vivent certaines personnes : vous pouvez utiliser les « cartes-rôles » proposées ou bien le faire à partir du vécu de chacun·e. Cette mise en espace peut vous permettre d'enclencher une réflexion autour des **DISCRIMINATIONS** et de leur **INTERSECTIONNALITÉ**. Il est également intéressant de développer cette réflexion à l'échelle des Nations les unes vis-à-vis des autres.

Si on met en regard les différents niveaux de priviléges et les idéaux d'égalité entre les citoyens de la Révolution (devenus ceux de la République Française), on est alors face à une incohérence de plus en plus difficile à ignorer. C'est cette prise de conscience qui a entraîné le développement des mouvements néo-progressistes comme #MeToo ou Black Lives Matter.

Voici quelques pistes de discussions sur certains sujets d'actualité:

- **L'écologie** : que serait une nuit du 4 août écologique ? Quels sont aujourd'hui nos moyens d'actions dans les sociétés occidentales pour réduire notre impact écologique ?
- **L'égalité devant la loi** : ce grand principe qui a fait de Louis XVI un citoyen pouvant être condamné au même titre que les autres a été un grand changement de la Révolution. Si on compare la lourdeur des peines appliquées aujourd'hui, peut-on dire que tous les citoyens sont égaux devant la loi ?
- **La répartition des richesses** : selon l'Observatoire des inégalités, en France les 10% des personnes les plus riches possèdent 47,1% des richesses, et leur richesse est en moyenne 163 fois supérieure à celle des 10% les moins riches. Quelles pourraient être les solutions pour réduire ces inégalités ? Quelles sont celles qui ont déjà été proposées à l'Assemblée Nationale et rejetées ?
- **L'égalité des genres** : pouvez-vous nommer un privilège masculin aujourd'hui ? Pouvez-vous nommer une initiative citoyenne féministe pour y faire face ? Cette forme de révolte vous semble-t-elle juste, et si non, que proposeriez-vous à la place ?
- **L'égalité entre les populations** : savez-vous dans combien de pays du monde on peut entrer sans visa grâce au passeport français ? Au passeport afghan¹³ ? Si on vous parle de migration des personnes françaises à l'étranger, à quoi pensez-vous ? Si on vous parle de migration des personnes afghanes à l'étranger, à quoi pensez-vous ?



Si vous êtes plus familier d'autres types de priviléges, n'hésitez pas à vous en emparer. Pour faire écho à l'actualité, vous pouvez regarder des extraits vidéos des débats politiques récents pour l'abolition des priviléges (taxe Zucman, cumul des mandats et des avantages, gilets jaunes, loi Duplomb, les initiatives citoyennes de septembre 2025...). Vous pouvez aussi entraîner vos publics à chercher ce qui pourrait (ou non) relever du privilège dans leurs passions. **Exemple :** le football professionnel. Quelles sont les inégalités induites par les budgets des équipes de football professionnel ? Est-il juste que des capitaux (parfois étrangers) puissent permettre à une équipe "d'acheter" des joueurs pour renforcer leurs effectifs ? Est-ce donc un privilège que de naître dans

¹² Imaginée par **Engagé·e·s et Déterminé·e·s pour la solidarité**, réseau d'associations par et pour les jeunes qui portent des initiatives de solidarité internationales. A retrouver [ICI](#)

¹³ Respectivement 117 et 4 selon le guide pour **LUTTER CONTRE LES PRÉJUGÉS** de la Cimade

une grande ville pour pouvoir se sentir partie prenante des victoires de son équipe dans un jeu faussé ?

Pour aller encore plus loin, vous pouvez réunir et étudier un corpus de productions artistiques portant sur différentes révoltes et révolutions des XX^{ème} et XXI^{ème} siècle (la Révolution russe (1917) ; la Révolution culturelle chinoise (1949) ; la Révolution cubaine (1956) ; les révoltes pour l'indépendance des pays colonisés ; la Révolution sexuelle (1968) ; le Printemps arabe (2011), la Révolution des parapluies (Hong-Kong, 2014), Fridays for future (2018)...¹⁴⁾ qu'est-ce qui a mené à ces révoltes / révolutions ? Qui les a menées ? Quelles sont les avancées qu'elles ont permis ?

FAIRE LE LIEN AVEC D'AUTRES MATIÈRES SCOLAIRES

- Arts plastiques // Est-ce que vous faites un lien avec la place du spectateur vue en cours d'Arts plastique ? Est-elle la même au théâtre que face à une oeuvre plastique ?
- EMC 5^{ème} - Lutter contre les discriminations // Est-ce que ce que vous venez de voir fait écho à ce que vous avez vu sur les discriminations ? Quelle place prend la condition économique dans cette lutte contre les discriminations aujourd'hui ?
- Histoire 4^{ème} - Le XVIII^{ème} siècle : Expansions, Lumières et révolutions // De tous les évènements importants de la Révolution française évoqués en classe, lequel auriez-vous aimé voir sous forme de spectacle ? Comment l'imagineriez-vous (nombre d'interprètes, scénographie, durée...) ?
- Français 2^{nde} - La littérature d'idées et la presse du XIX^e siècle au XXI^e siècle / Littérature 1^{ère} GT La littérature d'idées du XVI^e siècle au XVIII^e siècle // Dans ces chapitre, vous avez abordé les tenants et aboutissants du discours argumentatif et du débat. Vous avez vu différents exemples de prises de parole dans le spectacle : avez-vous retrouvé certains éléments étudiés en classe ? Vous pouvez essayer de réécrire certains des discours rapportés durant le spectacle avec les outils vus en classe.
- Histoire 1^{ère} GT - L'Europe face aux révolutions // L'abolition des priviléges, c'est une volonté de créer une unité au sein du peuple français (la DDHC est d'ailleurs évoquée) : quels autres inégalités ont ou auraient dû être abolies pour gommer les autres inégalités de cette société de classes ?
- Dans différentes matières (Arts plastiques, Français, Histoire, Histoire des arts), les élèves ont pu évoquer la figure de « l'artiste engagé » .
 - Définition : L'artiste engagé vise à révéler la réalité, témoigner, dénoncer / transmettre un message d'espoir / convaincre les hommes d'adhérer à une cause, défendre des valeurs / faire agir le spectateur / mettre en garde contre l'oubli, rendre hommage. Pour atteindre ces objectifs, il doit toucher la sensibilité du spectateur (l'émouvoir, l'indigner) / toucher l'esprit du regardeur (le faire réfléchir, l'amener à une prise de conscience).
 - En admettant ces deux phrases comme vraies, pensez-vous que Hugues Duchêne soit un artiste engagé ? Si oui, par le(s)quel(s) de ces moyen est-il engagé ? Pensez-vous que le spectacle *L'Abolition des priviléges* soit un spectacle engagé ? Pourquoi ?

¹⁴ Une chronologie plus étayée est à retrouver [ICI](#).

ATELIERS DE PRATIQUE

La compagnie propose de mettre en place, en concertation avec les structures culturelles et leurs relais, des actions artistiques et culturelles qui s'avèreraient pertinentes autour de *L'abolition des priviléges*.

Les contenus des interventions proposées ont été co-imaginés par les 6 interprètes différents du spectacle afin de proposer à tous les publics la même qualité d'intervention et des contenus résonnant de la même manière avec l'œuvre. Toutefois, un atelier reste intrinsèquement lié à la personne qui le mène et aux publics auquel il est destiné. Nous nous efforcerons donc toujours de nous adapter au mieux aux réalités du terrain.

Ces données sont donc indicatives, les actions se construisent ensemble.

CONTENU

3 thématiques de travail (qui se recoupent) ressortent pour les ateliers, et elles peuvent être en majorité traitées à la fois dans des actions de sensibilisation axées sur la discussion; des ateliers d'écriture et des ateliers de mise en voix/en corps.

L'HISTOIRE :

-
- Travailler sur la société d'ordre (comment on se tient quand on est Roi ou Reine, ou Cardinal, comment on regarde les autres quand on est un paysan...)
 - Exploiter les cahiers des doléances de l'époque et faire un parallèle avec leur quotidien : quel serait leur cahier des doléances aujourd'hui ?
 - S'approprier des discours de l'époque
 - S'approprier l'iconographie de la Révolution, avec des tableaux vivants (le *Serment du Jeu de Paume*, *La mort de Marat*, ...)
 - Partir de la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen*, parler de l'abolition de l'esclavage, d'Olympe de Gouge, de la DDHC de 1793
 - Développer une réflexion sur les priviléges actuels, aborder les mécanismes politiques qui s'inventent au début de 1789 (le « lobbyisme », les discours galvanisants, la prise à partie, la buvette de l'Assemblée, le journalisme politique...)

LA LITTÉRATURE / PHILOSOPHIE :

-
- Aborder les textes de l'époque ou en lien avec la Révolution (voir la bibliographie du dossier pédagogique)
 - Comprendre les discours pour pouvoir les jouer, les interpréter, en portant le sens (lien avec les prises de paroles du spectacle)
 - Mettre en pratique / en corps / en situation les réflexions de philosophie politique (le *Discours sur la servitude volontaire* de la Boétie / des extraits de Rousseau ou de l'*encyclopédie*...)

- Écrire une pensée / revendication politique et la défendre ensuite (choix des mots, organisation des arguments, ton, adresse, voix...). Comment convaincre ?
- Incarner la Révolution : le corps, la voix, la colère... qu'est ce qu'une parole « insurrectionnelle » ?
- Travailler autour de la perception de l'injustice : qu'est ce que ça nous fait, et qu'est ce qu'on peut en faire (accompagnement au débat, questionnement sur l'engagement)?

LE THÉÂTRE :

- Travail de la choralité / de l'écoute / de l'adresse
- Investir des émotions au sein d'un discours pensé et écrit (colère ? Pitié ? Chagrin ? Méchanceté ? Mépris ? Joie...)
- S'essayer aux accents
- Travailler la posture du corps, comment elle modifie la prise de parole et sa réception
- Comprendre les notions de majeurs / mineurs sur scène, qui est fort et qui est faible.

FOCUS SUR LE TRAVAIL AUTOUR DE LA PRISE DE PAROLE ET L'ÉLOQUENCE

Le spectacle, construit à partir des discours prononcés devant l'Assemblée Nationale le 4 août 1789 - est une parfaite illustration du pouvoir de la parole. Ainsi, un ensemble de propositions axées de façon particulière sur l'éloquence peut être proposé à vos publics (lycéens pour le Grand Oral du Bac, étudiants pour les oraux de concours, personnes accompagnées dans le cadre d'un retour à l'emploi pour les entretiens...).

FORMAT

La possibilité de développement de ces thématiques et des pratiques théâtrales proposées dépend beaucoup du temps alloué à ces actions culturelles. Nous proposons donc plusieurs formats d'interventions

LA RENCONTRE

Échange sur la pièce et les thématiques qu'elle aborde et initiation à la pratique théâtrale. // 1h

LA DÉCOUVERTE

Échange sur la pièce et les thématiques qu'elle aborde et exercices de pratique théâtrale // 2h

L'ATELIER

Sensibilisation puis exercices de pratique théâtrale à partir des axes thématiques // 2 demies journées (entre 4 et 6h - sur 1 ou 2 jours)

LE STAGE

Sensibilisation puis exercices de pratique théâtrale à partir des axes thématiques // au moins 4 demies journées (à partir de 8h d'intervention sur plusieurs jours)

L'ÉQUIPE

HUGUES DUCHÈNE – Auteur, metteur en scène



Hugues Duchêne est né en 1991, à Lyon. Très tôt il développe un curieux penchant pour la politique française. Réalisant plus tard qu'il est difficile de concilier Sciences-Po et le Conservatoire, il se tourne paresseusement vers des études d'art dramatique. Puis une école nationale, mais située à Lille. Puis la Comédie-Française, mais à l'Académie. En d'autres termes, il a joué des rôles de page et de servant, mais en utilisant l'argument du "Français" pour draguer les filles. En toute logique, quelques années plus tard, il s'évertue à vider les salles en proposant d'étranges "fresques de théâtre-documentaire". La dernière, qui porte sur les années Macron, dure six heures. Certains prétendent l'avoir vue en entier.

Afin de « se refaire », Hugues Duchêne présente actuellement un solo sur la Révolution Française, adaptable et léger. Jusqu'ici, on ne lui donne pas tort.

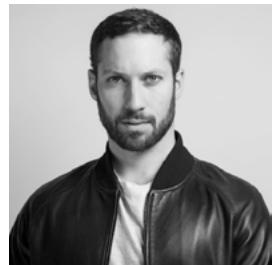
Son prochain spectacle, *J'attends peu, j'aspire à beaucoup*, sera créé le 6 octobre 2026.

BERTRAND GUILLOT – Auteur



Citoyen concerné, romancier sémillant, Bertrand Guillot est né en 1974 et vit à Paris. Il est l'auteur de *Hors-jeu* (Le Dilettante) puis, aux Éditions Rue Fromentin, de *B.A.-BA : la vie sans savoir lire*, *Le Métro est un sport collectif* et *Sous les couvertures*. Il est également cofondateur du prix littéraire de la Page 111.

MAXIME PAMBET – Comédien



« Comme je descendais des fleuves impassibles, je ne me sentis plus guidé par les haleurs... » Mais qui est cet homme éructant à la terrasse d'un bar-tabac du 19ème arrondissement ? Approchons-nous prudemment. Nom : Pambet, prénom : Maxime. Si ce pétulant intermittent, originaire du Puy-en-Velay, cite volontiers Rimbaud après sa deuxième pinte, c'est qu'avant d'intégrer l'École Nationale Supérieure des Arts et Technique du Théâtre, il a fait hypokhâgne, lui. Depuis, vous avez pu le découvrir sur les premières dates de *L'Abolition des priviléges* (déjà 92 au compteur), et si ce dernier n'est pas présent sur tout le festival, c'est parce que notre valeureux auvergnat tient un rôle dans le prochain film d'Agnès Jaoui. Sans pression.

MAXIME TAFFANEL – Comédien



De Maxime Taffanel, chacun connaît la légende : une première place au Championnats de France de natation, le 24 mai 2006, à la piscine Antigone de Montpellier. Il a alors 15 ans, et déjà, des épaules à rendre envieux la moitié de l'Humanité, tout en en faisant fondre l'autre. Deux ans plus tard, c'est la douche froide : à huit secondes près, il échoue aux qualifs des JO de Pékin. Faut-il voir là les raisons d'une reconversion dans le Théâtre ? Chacun en jugera, mais ce n'est pas sans talent que notre champion est reçu à L'École Nationale Supérieure d'Art Dramatique de Montpellier en 2009. Il y apprend beaucoup aux côtés d'Ariel Garcia-Valdès, et parfait sa formation à l'Académie de la Comédie-Française en 2012. Depuis, vous avez pu le découvrir dans les spectacles du collectif Colette, de G.Lavaudant, ou encore dans le solo qu'il a joué plus de 300 fois : *Cent mètres papillon*. Pour ce dernier, il n'a pas été loin de décrocher un Molière. Une fois de plus, « ça s'est joué à ça ».

BAPTISTE DEZERCES – Comédien



Comme tous les gens dans le milieu, Baptiste Dezerces a au moins un parent prof. Son père, qui en outre enseignait les sciences économiques et sociales à Chartres, fut donc à même d'expliquer à son enfant le concept bourdieusien de « profession mobilogène » ; « Tu vois Baptiste, - lui dit-il un jour - grâce à moi, dans ta vie, tu vas pouvoir faire ce que tu as envie de faire ».

Ce sera donc le théâtre, à commencer par le Conservatoire du XIII^e arrondissement de Paris, avant d'intégrer l'École du Nord, à Lille. Depuis sa sortie, vous avez pu applaudir cet acteur total dans les spectacles de L.Guez, G.Severac Schmitz, ou C.Devers. Mais ce n'est pas grand chose par rapport à ce qui l'attend, car enfant, Baptiste voulait déjà être directeur de l'Odéon. Il n'a toujours pas renoncé.

OSCAR MONTAZ – Comédien



«Il est sympa ce mec », disait-on encore l'année dernière d'un serveur à moustache des « Rêveuses », le bistrot branché de la rue Saint-Blaise - Paris 20e. C'est qu'on parle ici d'Oscar Montaz, un séduisant savoyard, arrivé il y a peu dans la capitale. Pour autant, notre homme (mi allobroge, mi-transalpin) s'est avant tout formé au théâtre. C'est au lycée Charles Baudelaire d'Annecy (qui vit passer les plus grands) que ce dernier a rencontré le metteur en scène Hugo Roux, avec qui il collabore fréquemment. Depuis, il est passé par l'École du jeu, ou le conservatoire de Lyon. L'avez-vous vu la saison dernière à la Commune dans un spectacle de Ferdinand Flame ? Il était épataant dans le rôle de « Filou », un basset hound qui décède lors d'une épreuve d'Agility. Ne manquez donc pas sa prochaine performance prévue pour 2025 : *Amaye Alone*.

MATÉO CICHACKI – Comédien



Guilleret par nature, Matéo pardonne volontiers à ses camarades de l'ESAD leur intransigeance politique. Comme l'autre jour, quand Albéric lui reprochait d'être allé voir le dernier Mouawad à la Colline. Il n'en contrevient pas : Mouawad a bien collaboré avec Bertrand Cantat en 2021, « mais - spécifie t-il - pas sur ce spectacle ». Matéo n'est donc pas relou, et c'est bien la raison que Hugues Duchêne trouva pour l'engager à jouer son propre rôle dans *L'Abolition des priviléges*. Aguerri aux conditions de productions (Matéo fut notamment directeur d'un Festival à Villerville) notre jeune acteur, à la voix suave, ajouta un argument qui fit mouche : « Tu sais que mon école a un fond d'insertion ? » Il n'en fallut pas plus, Matéo allait faire sa première intermittence en 2025.

La saison prochaine, vous pourrez aussi applaudir cet admirateur de Daniel Day-Lewis dans une création de Phia Ménard nommé *Avant toutes chose*.

LA COMPAGNIE LE ROYAL VELOURS

Depuis 2017, la compagnie du Royal Velours, basée à Lille, crée des spectacles de théâtre obtenant un vif succès. Celle-ci a été fondée par Hugues Duchêne (formé à l'Ecole du Nord), qui en est toujours le directeur artistique, et metteur-en-scène. Ainsi, la précédente production du Royal Velours (*Je m'en vais mais l'État demeure*) s'est jouée dans plus de vingt théâtres en France pour plus de cent représentations et la dernière création en date (*L'Abolition des priviléges*) aura atteint ses 200 représentations au cours de la saison 2025-2026. Hugues Duchêne est également membre du Pôle Européen de Création des Scènes Nationales de Valenciennes et Amiens et Artiste Satellite du Théâtre Sorano (Toulouse).

En dehors de ses spectacles, la compagnie œuvre aussi sur le territoire par de l'action culturelle : intervention dans des lycées (Lille 2018-2020, Valenciennes 2023) ou université (Polytechnique Hauts-de-France, 2022) en dispensant des cours en rapport avec son domaine de spécialité : Prise de parole en public, ateliers d'écritures, et leçon des théâtre dont l'expertise est maintenant reconnue : Hugues Duchêne a notamment été jury du prix Mirabeau (Sciences-Po) 2023.

A compter de 2025, Le Royal Velours reçoit le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles des Hauts-de-France – Ministère de la Culture et de la Communication (conventionnée avec la DRAC Hauts-de-France).

Prochaine création en cours de production : création prévue à l'automne 2026 : *J'attends peu, j'aspire à beaucoup.*



CONTACT MÉDIATION

L'Étincelle | Margaux Licois

mediation.royalvelours@etincelle-accompagnement.fr | 07 56 86 26 96

Dossier réalisé par Margaux Licois pour le Royal Velours, avec le concours des étudiant·es en Master 2 Théories et Pratiques du Théâtre Contemporain - Département Arts - Université de Lille : Alsibaï Suzanne - Belhouari Menel - Boninsegni Rosalie - De Magondeau Edgar - Zendjabil Djamil ; dirigés par Véronique Perruchon et Jérôme Marusinski.

photos biographies © Simon Gosselin © Chloé Vollmer-Lo © Abigail Auperin © DR © Hugues Duchêne
Conception graphique © Léa Serror - Logo © Anaïs Renner 2017